



Digne-les-Bains, le 17 janvier 2017

## RALLYE MONTE CARLO

Le 85<sup>ème</sup> Rallye Monte Carlo, organisé par l'Automobile Club de Monaco, traversera le département des Alpes de Haute-Provence **les jeudi 19 janvier et samedi 21 janvier 2017**.

Sur les deux jours de l'épreuve, ils traverseront les communes suivantes : , Annot, Barrême, Bayons, Bellafaire, Château-Arnoux/St-Aubans, Chateaudon, Chaudon-Norante, Clamensane, Claret, Faucon-du-Caire, Gigors, La Motte-du-Caire, l'Escale, Malijai, Mallemoisson, Melve, Mézel, Moriez, Nibles, St-André-les-Alpes, Salignac, Sisteron, Turriers, Valernes, Vergons, Volonne, Entrages, Entrevaux , Le Caire, Le Chaffaut-St Jurson, Val-de-Chavagne et Ubraye.

**Les concurrents disputeront les trois épreuves spéciales ci-après :**

### LE 19 JANVIER :

♦ *Epreuve Spéciale n°01* sur une distance de 21,25 km au **départ d'Entrevaux à 20h14** sur la RD 610 puis la RD 710 **et une arrivée à Rouaine** sur le Pont de Galange (Annot – RD 10).

♦ *Epreuve Spéciale n°02* sur une distance de 25,36 km au **départ de Bayons à 22h57** (RD 1) puis RD 551, 951A, 951, 301, 1, 210 avec une **arrivée à Bréziers (05)**.

### LE 21 JANVIER :

♦ *Epreuve Spéciale n° 13* sur une distance de 25,36 km au **départ de Bayons à 15h03** (RD 1) puis RD 551, 951A, 951, 301, 1, 210 avec une **arrivée à Bréziers (05)**.

Les routes concernées par ces épreuves spéciales seront fermées à la circulation deux heures avant le départ de la première voiture pour l'ES n°1 et trois heures avant pour les ES n°2 et 13.

**S'agissant des épreuves de nuit, il est fortement recommandé au public de se munir de moyens d'éclairage, de vêtements chauds et de chaussures adaptées aux terrains accidentés.**

**Enfin, auprès des forces de l'ordre et de sécurité :**

- M. Christophe DUVERNE, Sous-préfet de Castellane se rendra à l'arrivée de l'ES n°1 à Rouaine (Annot – RD 10).
- Mme Catherine DUVAL, directeur des services du cabinet, se rendra au départ de l'ES n°13 à Bayons.